

Europe de la défense et de l'armement

Chronologie indicative¹

1948	Traité de Bruxelles créant l'Union Occidentale.
1949	Traité de l'Atlantique Nord créant l'OTAN.
1954	Traité de Bruxelles modifié créant l'Union de l'Europe occidentale (UEO).
1976	Création du Groupe européen indépendant des programmes (GEIP). Création du Groupe européen des industriels de défense (EDIG).
Octobre 1984	Déclaration de Rome : réactivation de l'UEO.
16 novembre 1990	Signature du MoU sur le programme EUCLID (Coopération européenne pour le long terme dans le domaine de la défense) entre les treize Etats membres de l'OTAN qui composent le GEIP.
7 février 1992	Signature du Traité de Maastricht. Ce traité dote l'Union européenne d'une politique de sécurité. Déclaration sur l'UEO annexée au Traité de Maastricht: mise en œuvre des aspects militaires confiés à l'UEO; possibilité de création d'une Agence européenne de l'armement.
19 juin 1992	Déclaration de Petersberg.
1993	Inauguration du centre satellitaire de l'UEO à Torrejon.
Mai 1993	Création du Groupement armement de l'Europe occidentale GAEO (qui remplace le GEIP) à 13 pays par transfert d'activités de l'OTAN à l'UEO.
1^{er} décembre 1993	L'Allemagne et la France annoncent leur volonté de créer une structure d'armement commune.
7 décembre 1993	A Baden-Baden, l'Allemagne et la France définissent les objectifs et les principes de leur coopération.
Novembre 1994	Création par le GAEO d'une cellule recherche (incluant EUCLID).
1995	Création de la procédure EUROFINDER qui donne la possibilité aux entreprises de soumettre leurs propositions en vue d'inclure de nouveaux programmes de recherche et technologie dans le programme EUCLID.
26 juillet 1995	Création d'un groupe ad hoc sur la politique européenne d'armement (<i>POLARM</i>) auprès du Conseil de l'Union européenne (COREPER), dans

¹ Réalisée par Hélène Masson

le cadre du IIème Pilier.

- 24 janvier 1996** Communication de la Commission européenne "Les défis auxquels sont confrontés les industries européennes liées à la défense- contribution en vue d'actions au niveau européen".
- 25 avril 1996** Mémoire finno-suédois sur un rôle renforcé pour l'Union européenne dans la gestion des crises dans le cadre des missions de Petersberg.
- 7 juillet 1996** L'Italie et le Royaume-Uni s'associent à la démarche de coopération de la France et de l'Allemagne.
- 12 novembre 1996** Création de l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR-structure transitoire sans personnalité juridique) par l'Allemagne, la France, l'Italie, et le Royaume Uni.
- 18-19 novembre 1996** Déclaration d'Ostende.
Les ministres de la défense du GAEO créent l'Organisation de l'armement de l'Europe occidentale (OAE) avec un statut d'organisme subsidiaire de l'UEO doté de la personnalité juridique.
Les Directeurs nationaux d'armement sont chargés d'étudier la possible création d'un *"partenariat européen pour l'armement"*.
Signature par les ministres du GAEO du MoU THALES, accord technique relatif aux laboratoires chargés de la recherche européenne en matière de défense.
- 9 décembre 1996** Adoption à Nuremberg du concept commun franco-allemand en matière de défense et de sécurité.
- 17 juin 1997** Signature du Traité d'Amsterdam.
Le Traité ajoute les opérations de gestion de crise (Missions de Petersberg) aux responsabilités de l'Union.
L'article J.7.1 souligne que *"la définition progressive d'une politique de défense commune est étayée, dans la mesure où les Etats membres le jugent approprié, par une coopération entre eux en matière d'armements"*.
La déclaration de l'UEO annexée à l'Acte final du Traité d'Amsterdam fait référence à l'étude d'une *"coopération renforcée en matière d'armement en vue de créer une agence européenne des armements"*.
Le GAEO est reconnu comme l' *"instance européenne de coopération en matière d'armement"*.
- 24 septembre 1997** Communication de la Commission européenne "L'industrie aérospatiale européenne face au défi mondial".
- Novembre 1997** Lors de la réunion ministérielle d'Erfurt, décision des ministres du GAEO d'élaborer un plan directeur en vue de la création d'une Agence européenne de l'armement. Création d'un groupe d'experts nationaux.

12 novembre 1997	Communication de la Commission européenne "Mettre en œuvre la stratégie de l'Union européenne en matière d'industries liées à la défense".
décembre 1997	Déclaration commune du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne sur la nécessité de restructurer les industries électroniques de la défense et de l'aérospatiale.
20 avril 1998	L'Italie et l'Espagne se joignent à la déclaration commune du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne.
Juillet 1998	Signature de la <i>Letter of Intent</i> (LoI) à Farnborough, par la France, le Royaume Uni, l'Allemagne, l'Espagne, la Suède et l'Italie.
9 septembre 1998	Signature de la Convention portant création de l'OCCAR par l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni.
1998	Etude du GAEO sur la stratégie en matière de science et de technologie (SCITEC).
17 novembre 1998	A Rome, les ministres du GAEO conviennent que le "Plan directeur pour l'Agence européenne de l'armement" servira de base à la poursuite du développement de l'AEA.
4 décembre 1998	Déclaration franco-britannique sur la défense européenne lors du Sommet de Saint-Malo. Les deux pays reconnaissent que " <i>l'Union européenne doit avoir la capacité de lancer des actions autonomes, soutenue par des forces militaires crédibles, avec les moyens de les mettre en place afin de répondre à d'éventuelles crises internationales</i> ".
24-25 avril 1999	Sommet de Washington et lancement par l'OTAN de l'initiative sur les capacités de défense (DCI).
3-4 juin 1999	Conseil européen de Cologne. Confirme la déclaration de Saint Malo: " <i>L'Union européenne doit disposer d'une capacité d'action autonome soutenue par des forces militaires, avoir les moyens de décider d'y recourir et être prête à le faire afin de réagir aux crises internationales, sans préjudice des actions entreprises par l'OTAN</i> ". Décision d'inclure les moyens de l'UEO nécessaires pour mener des missions de Petersberg dans l'UE, d'ici fin 2000. Désignation d'un Haut représentant permanent pour la PESC. Décision sur les organes à créer au sein du 2e pilier PESC de l'UE : réunion des ministres de la Défense au Conseil, un comité politique et de sécurité (COPS) composé de diplomates; un comité militaire européen (CME) composé de généraux représentant les CEMA européens ; un état-major européen (EME).
13 septembre 1999	Javier Solana est nommé Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et Haut représentant pour la PESC.

- 22-23 novembre 1999** Déclaration de Luxembourg lors du conseil des ministres de l'UEO. Les ministres de la défense décident de maintenir le GAEO sous leur direction politique. Production par l'UEO d'un inventaire des moyens et des capacités disponibles pour des opérations de gestion de crise à mener par les européens.
- 1^{er} décembre 1999** Approbation par le Conseil de l'OTAN d' "une stratégie de recherche et de technologie pour l'OTAN".
- 10-11 décembre 1999** Conseil européen d'Helsinki. Définition d'un "objectif global" (*headline goal*): l'Union européenne doit être en mesure, d'ici 2003, d'assurer de manière autonome les "missions de Petersberg" et ainsi d'être capable de réunir 50 à 60 000 hommes, dans un délai de 60 jours, et les maintenir sur un théâtre d'opérations pendant un an.
- 23-24 mars 2000** Conseil européen de Lisbonne. Confirmation des mesures adoptées à Helsinki.
- 19-20 juin 2000** Conseil européen de Feira. Confirmation des mesures adoptées à Helsinki et adoption des principes directeurs devant régir les relations avec les pays non membres de l'UE.
- 27 juillet 2000** Signature d'un accord cadre par les six pays de la LoI.
- 20 novembre 2000** Conférence d'engagement des forces à Bruxelles. Définition d'un "objectif global des capacités". Elaboration d'un catalogue de forces.
- 7-8 décembre 2000** Conseil européen de Nice. Etablissement de manière permanente du comité politique et de sécurité (COPS), du comité militaire de l'Union européenne (CMUE), et de l'Etat major de l'Union européenne (EMUE).
- 28 janvier 2001** OCCAR dotée de la personnalité juridique.
- 15 mai 2001** Signature du MoU EUROPA de la recherche par les ministres de la défense du GAEO.
- 12 octobre 2001** Réunion informelle des ministres de la défense de l'Union européenne.
- 7 novembre 2001** Réunion des Directeurs nationaux d'armement et des responsables de la planification de défense. Définition d'une méthodologie visant à combler les lacunes capacitaires (création de groupes d'action sur la base du volontariat).
- 19-20 novembre 2001** Conférence d'amélioration capacitaire (CIC) à Bruxelles. Déclaration sur l'amélioration des capacités militaires européennes et plan d'action européen sur les capacités (ECAP).

Déclaration commune des six pays de la LOI sur un programme européen d'acquisition de technologie (ETAP) dans le domaine des systèmes européens de combats aériens futurs (SCAFE).

Le président de l'Assemblée de l'UEO annonce son soutien à la proposition de la présidence belge en vue de créer un conseil permanent des ministres de la défense.

29 novembre 2001

Sommet franco britannique de Londres.

Les deux pays font part de leur volonté de créer trois groupes d'action dans le domaine du ravitaillement air-air, de la protection nucléaire contre les armes biologiques et chimiques, et des drones.

Décembre 2001

Conseil européen de Laeken.

La défense européenne est déclarée opérationnelle. ECAP approuvé par les Chefs d'Etat et de gouvernement.

22-23 mars 2002

Réunion informelle des ministres de la défense de l'Union européenne à Saragosse.